

UN PROGRAMME A LONG TERME POUR RÉGÉNÉRER ET SAUVEGARDER la Forêt domaniale des Trois-Pignons

L'Association de défense du Massif des Trois-Pignons a attiré, au cours de son assemblée générale, l'attention de l'administration forestière «sur les risques qu'il y aurait à accroître la fréquentation de cette zone et sur la nécessité de prendre des mesures de sauvegarde et de mise en défense du massif». L'Association souhaite «un rééquilibrage de la fréquentation avec la Forêt de Fontainebleau» faisant état du nombre de parkings et de la superficie des terrains militaires respectifs.

Cette analyse de la situation a justifié une réponse circonstanciée de M. Gérard TENDRON dont le Président GREGH a donné connaissance au Conseil d'administration des A.F.F.

L'Office des Forêts admet que la fréquentation des Trois-Pignons est importante, surtout aux fins de semaine, mais précise que les accès aux parcelles y sont très différents puisque réduits à deux routes départementales et aux allées des bornages. En effet, toutes les allées intérieures sont bouclées depuis deux ans «pour donner à ce massif la tranquillité qu'il n'a jamais connue auparavant». Même les accès au terrain militaire sont barrés et la circulation réduite aux véhicules de liaison et aux transports de troupe.

Cette absence de route à l'intérieur des Trois-Pignons justifie l'aménagement des parkings aux bornages alors qu'à Fontainebleau, «la multitude de carrefours et d'entrées de routes permet de diluer le stationnement ne serait-ce que sur les accotements», ce qui a permis de réduire volontairement la création de grandes aires de stationnement.

M. TENDRON pense que la fréquentation des deux forêts est assez comparable, les sportifs étant plus nombreux aux Trois-Pignons par suite des circuits d'escalade, et les touristes dominant à Fontainebleau, site plus connu de longue date des Parisiens. Quant aux militaires, ils fréquentent une zone maintenant limitée, nette, précise, par un remembrement évitant les exercices au-delà, avec nettoyage périodique et utilisation réduite à certains jours.

Le Chef du Centre O.N.F. est le premier à souhaiter «ne pas voir s'accroître la fréquentation des Trois-Pignons. Les mesures prises depuis deux ans, précise-t-il, visent à la canaliser en favorisant la marche par une signalisation complète permettant aux automobilistes de s'aventurer en forêt à distance des véhicules. L'expérience centenaire de Fontainebleau en la matière (qui repose sur les sentiers bleus) montre que le balisage est le meilleur moyen d'inciter ce public à se promener et d'éviter les concentrations sur les seuls sites d'accès faciles».

De fait, aux Trois-Pignons, «aucun équipement lourd n'a été créé : ni emplacement de caravaning, ni aire de jeu, ni zone de pique-nique. La fermeture des allées aux voitures est une mesure dissuasive utile décourageant les conducteurs qui les sillonnaient en tous sens».

Mais «il est vrai que certaines zones rocheuses, telles le «95,2» très fréquentées, se dégradent ; les phénomènes d'érosion s'y accentuent et sont aggravés par les orages. Des mesures sont à prendre pour limiter cette action et sont à l'étude. La plus efficace consisterait en un reverdissement des zones sensibles et leur protection par engrillagement, mais elle est coûteuse et aléatoire quant aux résultats à en attendre dans le sable. D'autres solutions sont difficiles à appliquer».

«Par contre, poursuit M. TENDRON, la Forêt des Trois-Pignons, en dehors des zones d'escalade, se reconstruit naturellement depuis que la surveillance contre les incendies y est organisée, que les bivouacs sauvages diminuent, que les voitures ne dégradent plus les sous-bois, que les feux de pique-nique ont disparu, que le nettoyage régulier y est pratiqué.

Et le Chef du Centre de conclure : «Les études d'aménagement que j'ai fait entreprendre doivent déboucher sur la définition des objectifs à assigner à chaque zone de cette forêt et aux moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Elles conduiront dans les deux années qui viennent à la fixation d'un programme de travaux sylvicoles d'amélioration et de régénération de la forêt qui devrait être mis en chantier à partir de 1984-85.

«Aussi apparaît-il clairement qu'une politique de conservation et de protection des Trois-Pignons a été largement engagée depuis quelques années».

Ajoutons qu'actuellement, 2.276 ha sont acquis par les Domaines sur les 2.403 ha du périmètre domanial prévu. A l'achèvement de l'opération prévu fin 1982, la Forêt des Trois-Pignons ouverte au public sera de 3.330 ha, Coquibus et Bois-Rond compris. Nous avons précisé («La Voix de la Forêt» 1982/1, 29) les principes de l'aménagement, les moyens de gestion mis en œuvre, les travaux réalisés et à exécuter ainsi que le coût de ces opérations.

P.D.